

Les lacs du Québec

# UN JOYAU AUSSI BEAU QUE FRAGILE



Jacques Ruelland,  
Président, CRE Laurentides

LE LAC APPARAÎT, GRADUELLEMENT, COMME L'UN DES PRINCIPAUX JOYAUX DE LA NATURE QUÉBÉCOISE. PENDANT LONGTEMPS, IL ÉTAIT LÀ; ON LE PRENAIT POUR ACQUIS. ALORS QU'UNE NOUVELLE SENSIBILITÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉMERGE ET QUE L'ÉVOLUTION DES VALEURS D'UNE SOCIÉTÉ DONNE ENFIN AUX LACS LEURS LETTRES DE NOBLESSE, ON DÉCOUVRE BRUTALEMENT QUE CES ÉCOSYSTÈMES, EN APPARENCE EN PLEINE SANTÉ, SONT SOUVENT MALADES. À QUI LA FAUTE ET QUE PEUT-ON FAIRE?

## PROJETS SPÉCIAUX SUR LA SANTÉ DES LACS

CRE Estrie

Protection des lacs réservoir d'eau potable

CRE Laurentides

Bleu Laurentides

CRE Côte-Nord

Guide de saines pratiques en milieu de villégiature

Pourtant, l'alerte a été sonnée il y a longtemps, un peu partout en province, par les organismes environnementaux. Au fil des années, de nombreuses initiatives locales, portées à bout de bras par les associations de riverains, ont contribué à protéger la santé de certains lacs. Cependant, face à la situation actuelle, une mobilisation de tous les acteurs est devenue essentielle.

C'est pourquoi, en juin 2006, le RNCREQ et le CRE Laurentides prenaient l'initiative de rassembler, pour une première fois au Québec, les riverains, les ONG, les gestionnaires du territoire, les scientifiques et les spécialistes des lacs autour d'une même table. Ce premier *Forum national sur les lacs* avait pour but de déclencher un mouvement visant à faire de la protection des lacs du Québec une priorité. L'objectif a été atteint, aidé bien sûr par l'augmentation des épisodes de cyanobacté-

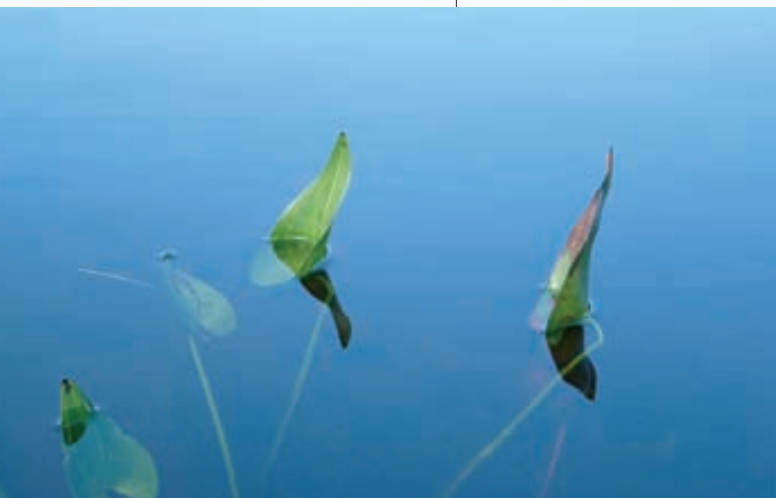
ries aux quatre coins de la province. Il faut maintenant s'attaquer de manière systématique aux problèmes affectant la santé des lacs.

## LES PROBLÉMATIQUES

Les lacs sont tous appelés à mourir. Cependant, le processus de vieillissement, appelé eutrophisation, devrait normalement s'échelonner sur des centaines de milliers d'années. Or, on constate que de plus en plus de lacs au Québec vieillissent prématurément. Ceci entraîne des conséquences sur la qualité de l'eau, de même que sur l'équilibre des écosystèmes. On voit apparaître sur de nombreux plans d'eau des espèces envahissantes comme le myriophylle à épis, la moule zébrée, qui nuisent aux usages traditionnels comme la baignade, les sports nautiques, la pêche, la consommation de l'eau. L'apparition de fleurs d'eau de cyanobactéries, phénomène relativement récent au Québec,

est un signe flagrant d'un sérieux déséquilibre. Cela est fort inquiétant puisque ces éclosions d'algues bleues peuvent entraîner la fermeture complète des plans d'eau, en raison de risques majeurs pour la santé humaine.

en matière de gestion de l'environnement et notamment de l'eau, ainsi que les limites que connaissent celles-ci en termes de ressources disponibles et de compétences pour affronter ces nouveaux défis, accentuent le problème.



Les causes de dégradation de ces plans d'eau sont multiples et interreliées :

- Les pratiques industrielles, comme la foresterie et l'agriculture, qui peuvent causer des apports importants en nutriments vers le plan d'eau;
- L'artificialisation des rives, la densification et l'urbanisation des bassins versants;
- Les effets cumulatifs des activités et des usages sur le territoire qui ne sont pas évalués lors des prises de décision;
- La perception que les lacs sont des entités qui appartiennent à tous et à personne, et donc qu'ils peuvent être utilisés selon le bon gré de chacun.

De plus, le transfert de responsabilités gouvernementales vers les municipalités

Il existe enfin une ambiguïté face au partage des responsabilités entre les différents paliers de gouvernement.

### LES IMPACTS

Quand le lac se dégrade, le riverain en est le premier informé par des signes qui ne trompent pas : diminution de la transparence de l'eau, altération de la couleur, odeurs, envasement et prolifération de plantes aquatiques. Cela entraîne une perte de jouissance immédiate pour toutes les activités récréatives. Lorsque le plan d'eau est fortement dégradé, ces impacts peuvent aller jusqu'à des risques sévères pour la santé humaine en présence de coliformes ou dans des cas de cyanobactéries par exemple. On doit aussi considérer que les lacs sont devenus

des pôles importants d'activités économiques et des sources majeures de revenus fonciers, en particulier pour les municipalités de villégiature. La dégradation d'un plan d'eau peut ainsi, selon sa sévérité :

- Causer des problèmes de santé publique et de sécurité civile importants dans le cas, par exemple, d'éclosion de cyanobactéries;
- Ralentir sérieusement le développement et ses retombées;
- Entraîner un déplacement des clientèles vers d'autres lieux;
- Entraîner une diminution de la valeur foncière des propriétés;
- Rendre certaines municipalités vulnérables à des poursuites par des résidents qui jugeraient que l'application laxiste des règlements municipaux leur cause des préjudices importants.

Au niveau des impacts sur les écosystèmes comme tel, lors de la dégradation du plan d'eau, il faut s'attendre à une modification des processus chimiques et biologiques, à une perte de la biodiversité (trop de nutriments occasionnent une baisse de l'oxygène dissous, ce qui entraîne la mort de plusieurs espèces de poissons, insectes, plantes aquatiques), à une vulnérabilité à l'introduction d'espèces envahissantes et à la perte de certains usages pour la faune.

Les milieux lacustres en territoires agricoles ou en zones urbaines ou quasi urbaines figurent parmi les

cours d'eau les plus touchés par la dégradation. Il en va de même pour les lacs dont le bassin versant fait l'objet d'un développement domiciliaire, touristique ou récréatif important, ceux autour desquels l'aménagement et les pratiques d'occupations sont mal planifiés et mal contrôlés ainsi que les lacs peu profonds ou de petite superficie.

### RÔLE DE CHACUN DES ACTEURS

Nous croyons que les occupants privés, publics, commerciaux et industriels, en collaboration avec les gestionnaires du territoire du bassin versant, doivent s'appropriier la responsabilité de maintenir les lacs en santé.

Les riverains, les usagers et les occupants du bassin versant doivent se percevoir comme les fiduciaires d'un joyau aussi beau que fragile. Ils ont la responsabilité, non pas de se l'approprier mais d'en assurer la santé à long terme. Ceux-ci, regroupés en association, peuvent et doivent assurer un suivi de la santé de leur lac. Le CRE Laurentides a développé, en collaboration avec le MDDEP, les MRC et municipalités des Laurentides, les regroupements d'associations de riverains et les spécialistes de l'eau, un programme de suivi volontaire appelé *Bleu Laurentides* qui s'avère très prometteur.

Le monde municipal, principal responsable de l'aménagement et de la gestion du territoire, doit d'abord reconnaître l'importance



du capital naturel des lacs pour le développement durable des communautés. Il doit ensuite faire appliquer les règlements qui régissent l'occupation, les usages et les pratiques. Enfin, il doit se doter des politiques et outils nécessaires afin de mettre en œuvre une véritable gestion intégrée des milieux lacustres.

Le gouvernement provincial doit reconnaître, dans la mise en œuvre autant de sa Politique de l'eau que de sa Stratégie de développement durable, l'importance et le rôle essentiel des lacs. Il doit conséquemment affecter une partie des ressources techniques et financières disponibles vers une protection et une gestion durable des milieux hydriques.


Pour sa part le gouvernement fédéral, responsable de l'habitat du poisson et de la réglementation de la navigation, doit passer rapidement des ententes administratives avec le gouvernement du Québec afin de simplifier les procédures menant à l'adoption de règles de circulation des embarcations moteur sur les lacs.

Il est urgent, pour l'ensemble des acteurs impliqués, de développer de nouvelles stratégies d'aménagement et de gestion pour passer d'une gestion réactive, à une gestion préventive et proactive :

- Planifier l'occupation du territoire et les usages dans le bassin versant du lac en fonction des caractéristiques du milieu et de sa capacité de support;
- Contrôler et réduire systématiquement toute action qui contribue à l'artificialisation du milieu et en particulier des rives;
- Favoriser l'adoption de comportements et de pratiques individuels responsables en matière de gestion durable des plans d'eau auprès des riverains et des usagers;
- Assurer un suivi de l'état de santé des lacs et donc un meilleur dépistage des problématiques;
- Augmenter la capacité des acteurs locaux d'intervenir rapidement dès que les signes de dégradation se manifestent;
- Augmenter les connaissances des diverses méthodes de restauration offertes sur le marché.

Le réseau des 16 Conseils régionaux de l'environnement, qui couvre tout le Québec, sera un acteur important et même central de cette démarche, qui mobilise autant les gouvernements que les spécialistes et les utilisateurs.

Nous espérons qu'à l'été 2008, au moment du deuxième *Forum national sur les lacs*, nous aurons collectivement posé des gestes concrets qui contribueront à ralentir le processus de dégradation de leur état de santé.

  
**Les pilotes du Bas St-Laurent,  
un service essentiel**  
**Lower St. Lawrence pilots,  
an essential service**

Le pilotage est un service public, lié étroitement au développement de l'activité économique sur le Saint-Laurent au profit de ses communautés riveraines et du pays en général. Le service est essentiel au maintien de la sécurité, au bon fonctionnement de la navigation, à la protection de l'environnement et au développement des sociétés portuaires. Une longue formation, tant pratique qu'académique, fait des pilotes du Saint-Laurent les meilleurs garants d'une navigation sûre, rapide et efficace.

Closely linked to the growth of economic activity on the St. Lawrence, pilotage is a public service which benefits riverbank communities and the country as a whole. It is an essential component of safe and expeditious navigation, environmental protection and port development. The St. Lawrence River Pilots consider the professional academic and "hands-on" training of our members as the best guarantee for safe and efficient navigation.

CORPORATION DES PILOTES DU BAS SAINT-LAURENT  
 TEL: (418) 692-0444 FAX: (418) 692-4142  
 EMAIL: pilotes.bsl@pilotesbsl.qc.ca  
 WWW.PILOTESBSL.QC.CA